

What's Appels

Newsletter



Service « Partenariats et Valorisation » MSHS-Toulouse

Octobre 2020

Contact/Réalisation : Danièle DATTAS
Chargée des partenariats
<http://mshs.univ-toulouse.fr/>



APPELS A PROJETS



Appel à Projets coordonné MSHS-T/Région Occitanie – Appel à candidature 2021

L'appel coordonné MSHS-T/REGION OCCITANIE est ouvert à l'ensemble des laboratoires inscrits dans le périmètre de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse.

Il doit permettre de proposer à la MSHS-T un projet de recherche ambitieux et innovant en SHS qui pourra être ensuite présenté à la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée dans le cadre de son dispositif "Recherche & Société(s)" 2020 (volet 1).

Ce type d'appel à projets est destiné à favoriser le développement de projets de recherche qui répondent à des besoins sociétaux et/ou économiques, avec une transmission et une intégration à la société.

L'objectif est de parvenir à ce que **la MSHS-T soutienne et cofinance – pour cette édition 2021 – deux projets de recherche dans la limite de 10 000 € par projet.**

L'appel coordonné MSHS-T/REGION OCCITANIE s'inscrit uniquement dans une perspective de **réponse à l'appel à projet « Recherche & Société(s) » volet 1** pour des projets de recherche **associant au minimum deux laboratoires d'Occitanie dont au moins un en Sciences Humaines et Sociales.**

La réponse à l'appel coordonné MSHS-T/REGION OCCITANIE comportera 2 volets (ou workpackages) indépendants :

- l'un réalisable uniquement via le financement MSHS-T (si le projet ne passe pas la phase 1 de la Déclaration d'Intention),
- l'autre réalisable avec le financement de la Région.

SOUSSION EN LIGNE ET MODALITES DE CANDIDATURE

Début des soumissions : 19 Octobre 2020

Fin des soumissions : 13 Novembre 2020

Evaluation prévue entre le 23 Novembre 2020 et le 15 Janvier 2021

Publication des résultats (lauréats MSHS-T) : 25 Janvier 2021

Démarrage des projets (lauréats MSHS-T) : 1er Février 2021

Important : Lien pour accéder à la plateforme de candidature AGAPE de la MSHS-T : <https://agape.univ-tlse2.fr>

Le projet doit être soumis, dans les délais impartis, sur la plateforme :

PHASE 0 — proposition à la MSHS-T

- [AGAPE](#)
- Remplir le formulaire de candidature en ligne
- Joindre les documents à télécharger accessibles sur le site en ligne de la plateforme (format.pdf) en priorité
- Soumettre votre candidature directement sur la plateforme

Vous devez télécharger les documents suivants ([accessibles également sur le site de la MSHS-T](#) « rubrique Appels à projets ») :

- Texte de l'AAP MSHS-T-Région 2021
- Formulaire de candidature AAP MSHS-T-Région 2021
- Fiche financière AAP MSHS-T-Région 2021
- [Guide de soumission des candidatures dans l'application « AGAPE »](#) : mode opératoire pour déposer votre candidature aux appels à projets de la MSHS-T.

CONTACT APPEL A PROJET MSHS-T/Région :

Pour tout renseignement complémentaire :

mshst-appel@univ-tlse2.fr



L'Appel à Projets Exploratoires (APEX) est ouvert à l'ensemble des laboratoires inscrits dans le périmètre de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse.

Ce nouvel appel à projet de la MSHS-T a pour objectif de **promouvoir des recherches exploratoires portant sur des problématiques originales et/ou risquées pluridisciplinaires** dont les SHS sont les pilotes au niveau du site toulousain.

Le projet a une durée d'exécution de **10 mois** qui va de fin janvier à fin novembre de l'année d'obtention du projet. Ces projets doivent présenter un **caractère inédit**, notamment lorsque les équipes travaillent déjà ensemble.

L'un des objectifs majeurs de cet appel est *l'émergence de nouvelles idées ou thématiques qui seront susceptibles à terme d'avoir un impact scientifique et/ou sociétal susceptible de déboucher sur des projets de recherche structurants* pour le site toulousain.

Dans tous les cas, il sera demandé de **démontrer la forte valeur ajoutée scientifique et/ou sociétale** de cette nouvelle thématique ou de cette nouvelle approche méthodologique.

Une thématique de recherche nouvelle et pluridisciplinaire se définit par le fait qu'elle est *absente des thématiques affichées au moment de l'appel par les laboratoires du site toulousain* ou qu'elle propose une approche particulièrement innovante.

Financement

Pour cette édition 2021, la MSHST soutiendra 6 projets.

Chaque projet bénéficiera d'un soutien limité à **9000 € maximum**.

Critères de recevabilité des candidatures

Pour être éligibles, les candidatures devront satisfaire aux critères suivants :

- le porteur du projet doit appartenir à l'un des laboratoires de recherche inscrits dans le périmètre de la MSHS-T
- le projet doit être **un projet inter/pluridisciplinaire**
- le projet doit mettre en avant le **caractère émergent ou novateur**
- le projet doit **démontrer qu'aucun laboratoire** et/ou organisation de recherche de l'Université de Toulouse **ne travaille déjà sur cette thématique et/ou que la méthodologie ou l'approche employée est totalement nouvelle** et vient compléter des recherches en cours sur le sujet.
- Une **description très précise du consortium de chercheuses et chercheurs** du projet et l'apport de chacune et chacun dans celui-ci.
- les projets doivent intégrer *au minimum deux laboratoires (dont au moins un en SHS) ou équipes appartenant à au moins deux établissements du site toulousain*
- le porteur doit être dans un des six domaines des SHS
- le projet doit **démontrer la forte valeur ajoutée scientifique et sociétale** de cette nouvelle thématique ou de cette nouvelle approche méthodologique.
- Le caractère pluridisciplinaire de cette thématique devra être visible via 1/ l'implication d'au moins deux domaines de SHS (cf. figure 1) ou 2/ d'un domaine SHS et un autre domaine scientifique issue des sciences de l'ingénieur, de la terre, de la santé, etc.
- Le caractère interdisciplinaire relevant d'enjeux scientifiques et sociétaux pourra également se situer au sein des 6 axes scientifiques inscrits dans la feuille de route de l'Université Fédérale de Toulouse :
1.Changements globaux et dynamiques des écosystèmes 2.Transition énergétique et nouveaux itinéraires de la matière 3.Aéronautique, espace et nouvelles mobilités 4.Sciences des données et société digitale 5.Régulations, patrimoines, cultures et sociétés 6.Santé et biologie

Sont éligibles exclusivement les dépenses suivantes :

- les déplacements directement liés au projet
- les hébergements directement liés au projet
- la restauration (*si elle est liée directement au projet*)
- pour les gratifications de stagiaires au niveau Master (*les demandes seront traitées au cas par cas.*)

Modalités de soumission des candidatures

Lien pour accéder à la plateforme de candidature AGAPE de la MSHS-T :

<https://agape.univ-tlse2.fr>

Vous devrez soumettre, dans les délais impartis, votre projet sur la plateforme :

[AGAPE](#)

- Remplir le formulaire de candidature en ligne
- Joindre les documents à télécharger accessibles sur le site en ligne de la plateforme (format.pdf) en priorité

- Soumettre votre candidature directement sur la plateforme

Début des soumissions : 19 Octobre 2020

Fin des soumissions : 13 Novembre 2020

Evaluation prévue entre le 23 Novembre 2020 et le 15 Janvier 2021

Vous devez télécharger les documents suivants :

- Texte de l'AAP APEX 2021
- Formulaire de candidature AAP APEX 2021
- Guide de soumission des candidatures dans l'application « AGAPE » : mode opératoire pour déposer votre candidature aux appels à projets de la MSHS-T.

Les documents peuvent également être téléchargés sur : <http://mshs.univ-toulouse.fr/> Rubrique « Appels à projets »



IMPORTANT : L'appel workshop n'a pas pour vocation de financer ou de compléter le financement de séminaires liés à des formations.

La MSHS-Toulouse soutient des projets de recherches interdisciplinaires et interinstitutionnels, qui s'intéressent à des objets scientifiques transversaux relevant du champ principalement des sciences humaines et sociales. L'objectif est d'aider au développement de nouveaux objets de recherche, au lancement de programmes interdisciplinaires dans le domaine des SHS au sein des laboratoires du périmètre de la MSHS-T.

Dans le cadre de sa programmation scientifique, la MSHST a décidé d'accompagner la mise en place de workshops organisés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs.

Il vise à soutenir des petits groupes de chercheurs soucieux de se réunir autour d'une thématique particulière afin d'échanger les expériences et les méthodologies.

Ces workshops peuvent être de deux types :

- Des workshops regroupant plusieurs disciplines issues des SHS ;
- Des workshops promouvant l'interdisciplinarité entre les SHS et les autres sciences.

La présentation scientifique du workshop s'articulera autour :

- de la thématique et des objectifs clairement définis,
- de l'originalité et de l'importance de la problématique dans le champ scientifique,
- d'une description méthodologique détaillée et les retombées attendues
- d'un descriptif des chercheurs ou des groupes de chercheurs concernés,
- et d'un rapport final complet.

Il sera possible de financer plusieurs réunions pour le même workshop en fonction des besoins.

Financement

Pour cet appel à workshop 2021, la MSHS-T soutiendra 4 projets.

Chaque workshop bénéficiera d'un soutien limité à 1750 € (même s'il y a plusieurs réunions prévues).

Le financement du workshop s'étalera de février à novembre de l'année civile.

Le soutien financera exclusivement des **déplacements, des hébergements et de la restauration si elle est directement liée au workshop.**

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Travailler ou mener des travaux de recherches dans un des laboratoires adhérents à la MSHS-T du site toulousain ;
- Proposer un workshop interdisciplinaire ;
- **Le workshop doit être réalisé au plus tard le 20/12/2021**

What's Appels Newsletter – Octobre 2020

Contact : daniele.dattas@univ-tlse2.fr

Modalités de soumission des candidatures

Lien pour accéder à la plateforme de candidature AGAPE de la MSHS-T :

<https://agape.univ-tlse2.fr>

Vous devrez soumettre, dans les délais impartis, votre projet sur la plateforme :

[AGAPE](#)

1. Remplir le formulaire de candidature en ligne – complété et **signé** ;
2. Joindre le Curriculum vitae du porteur ou de la porteur-e du workshop et l'ajouter comme "Pièces complémentaires"

- Soumettre votre candidature directement sur la plateforme

Début des soumissions : 19 Octobre 2020

Fin des soumissions : 13 Novembre 2020

Evaluation prévue entre le 23 Novembre 2020 et le 15 Janvier 2021

Vous devez télécharger les documents suivants :

- Texte de l'appel à Workshops 2021
- Formulaire de candidature Workshops 2021
- Guide de soumission des candidatures dans l'application « AGAPE » : mode opératoire pour déposer votre candidature aux appels à projets de la MSHS-T.

Les documents peuvent également être téléchargés sur : <http://mshs.univ-toulouse.fr/> Rubrique « Appels à projets »



« BOURSES » SCIENTIFIQUES 2021 pour jeunes doctorants

La Casa de Velázquez propose des **aides spécifiques** (bourses) aux **étudiants** pour l'année 2021. Elles sont destinées à de jeunes **doctorants** dont les travaux nécessitent un séjour dans la péninsule Ibérique.

Durée : 1 à 3 mois consécutifs

Aucune condition de nationalité

[Consultez les conditions générales d'attribution](#)

[Candidatures en ligne](#)

Date limite de dépôt des candidatures : **jusqu'au 09 octobre 2020 à 13 Heures (heure de Madrid).**

Pour en savoir plus : <https://www.casadevelazquez.org/accueil>



APPELS A CANDIDATURES 2021/2022

Fondation de l'Université d'Aix-Marseille, l'IMéRA est membre du Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées (RFIEA), du Réseau européen NETIAS, et du Réseau mondial UBIAS (University-Based Institutes for Advanced Study). L'IMéRA fait également partie du programme de résidence Cofund FIAS-FP.

L'IMéRA et ses partenaires lancent [3 appels](#) pour des résidences de 5 ou 10 mois, pour les programmes :

Art, Science et Société

Méditerranée

Phénomènes globaux et régulation

L'institut ne lance pas d'appel cette année pour le [programme « Regards croisés – Explorations de l'interdisciplinarité »](#), tous les accueils prévus dans le cadre de cet appel en 2020–2021 ayant été reportés à 2021–2022, en raison de la crise sanitaire.

A chaque programme proposé sont associés des résidences dans le cadre général et un ensemble de résidences spécifiques cogérées par les partenaires locaux, nationaux ou internationaux. Parmi ces résidences spécifiques, figurent des chaires qui sont réservées à des chercheurs confirmés.

Les appels sont ouverts aux scientifiques de toutes les disciplines, ainsi qu'aux artistes et écrivains pour les programmes "Art, science et société" et "Méditerranée".

Date limite des candidatures : 13 octobre 2020 à 13h (heure française).

Les candidats déposent leur candidature par le système de candidature électronique en ligne sur le site : <https://candidatures-imeru.univ-amu.fr/>



ARGENTINE – APPEL A PROJETS 2020 – ECOS Sud (date limite de candidature prolongée !)

Le programme ECOS Argentine est d'amorcer ou de développer la coopération scientifique et les relations entre les centres de recherche et les universités des deux pays, à travers le soutien à des projets communs de recherche d'excellence pour une durée de trois ans.

Ces derniers impliquent **la mobilité de chercheurs et accordent une priorité à la formation aux niveaux doctoral et postdoctoral**. Ils ne doivent pas être récurrents avec les mêmes porteurs.

L'approche pluridisciplinaire du projet, l'émergence de nouvelles collaborations franco-argentines (thématiques et institutionnelles) et la participation de jeunes chercheurs notamment en tant que porteurs de projets, sont vivement encouragées.

Cinq thématiques sont proposées pour 2020 :

- **Maladies chroniques non transmissibles**
- **COVID 19 et la pandémie**
- **Nanosciences et biotechnologies**
- **Sciences de la Terre : géorisques, cycles biogéochimiques et hydrologiques**
- **Populations et développement durable** (pour le détail de chaque thématique (détail dans le Texte de l'AAP)

Durée des projets : **3 ans non renouvelable**

Le programme fournit un appui pour :

- les missions dédiées au développement du projet pour chercheurs confirmés d'une durée comprise entre 14 et 31 jours (ECOS-Sud assure le coût du transport jusqu'en Argentine pour les français et celui du séjour pour les argentins),
- le coût du transport jusqu'en Argentine pour les doctorants et post-doctorants français se rendant en stage, ainsi que les frais de séjours pour des stages doctoraux ou post-doctoraux en France des jeunes argentins n'excédant pas trois mois.

Le responsable français du projet doit être obligatoirement en position d'activité.

Date limite de réception des projets : 30 Octobre 2020, délai de rigueur. (initialement 21 Juin 2020)

Le partenaire argentin doit déposer simultanément le même projet auprès du MINCyT, qui émet le même appel à projets en Argentine (<http://www.mincyt.gob.ar/>)

[Pour télécharger l'appel à projets](#)

Le Plan d'action 2021 de l'ANR s'inscrit dans la continuité du Plan d'action 2020.

Il est structuré en quatre composantes transversales qui font chacune l'objet d'un budget spécifique, et disposent d'instruments de financement, d'appels à projets et de programmes particuliers dont les objectifs sont précisés dans le document.

Le Plan d'action 2021 s'inscrit également dans un contexte sanitaire exceptionnel lié à la pandémie de Covid-19. Afin de poursuivre ces actions de soutien et pour inscrire dans le temps long la recherche en lien avec la pandémie Covid-19 et ses conséquences: **une priorité Covid-19 est mise en place sur l'ensemble du Plan d'action 2021, tous instruments et programmes inclus.**

Une attention particulière sera ainsi portée aux projets de recherche qui s'inscriront dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 ou qui permettront de mieux comprendre les facteurs environnementaux, anthropiques, sanitaires et socio-économiques pouvant jouer un rôle dans l'émergence, la propagation et l'impact des pandémies, de développer des moyens d'évaluation et de réduction des risques et de surveillance des impacts de toutes sortes, d'analyser et d'accompagner les évolutions sociales, économiques, environnementales, agricoles et industrielles potentielles et conséquentes à la gestion de cette crise.

Les priorités stratégiques du Plan d'action 2021

Dans la continuité du précédent Plan d'action 2020, **les priorités stratégiques** définies par l'Etat et la mise en œuvre de plans gouvernementaux **ci-dessous sont reconduites** dans le cadre du Plan d'action 2021 :

- **L'intelligence artificielle,**
- **Les sciences humaines et sociales (SHS),**
- **Les technologies quantiques,**
- **L'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement,**
- **La recherche translationnelle sur les maladies rares.**

Une nouvelle priorité sur la production de biomédicaments a par ailleurs été introduite.

La priorité sur la résistance aux antimicrobiens fait désormais l'objet d'un Programme prioritaire de recherche (PPR) et n'apparaît donc plus intégrée au Plan d'action 2021.

Une attention particulière est également portée sur **l'interdisciplinarité notamment au sein d'axes de recherche transversaux à plusieurs domaines scientifiques**. Enfin, le Plan d'action 2021 vise aussi à conforter la participation de la France dans le futur programme cadre de la Commission européenne, ainsi que l'intensification de collaborations stratégiques multilatérales et bilatérales, notamment la coopération franco-allemande.

L'AAPG 2021 : 50 axes de recherche

L'ensemble des axes de recherche de l'Appel à projets générique (AAPG) 2021, principal appel de l'ANR, est reconduit. Les textes et/ou mots-clés de présentation de certains des axes ont toutefois été modifiés pour une meilleure définition de leurs périmètres scientifiques.

L'axe « Energie » a de plus été clairement séparé en deux axes : « Sciences de base pour l'Energie » et « Une énergie durable, propre, sûre et efficace ».

37 axes scientifiques de l'AAPG sont ainsi présentés au sein de **7 domaines disciplinaires**, et **13 axes** correspondent à des enjeux transversaux (trans- ou interdisciplinaires). Chaque axe correspond à un comité d'évaluation scientifique (CES).

Les conditions d'éligibilité et de sélection de l'AAPG 2021 restent inchangées par rapport à 2020.

En savoir plus :

[Le Plan d'action 2021](#)

[L'appel à projets générique \(AAPG\) 2021](#)

[COVID19 : actions de l'ANR en soutien à la recherche](#)

[COVID19 : l'ANR adapte le calendrier de l'AAPG 2020 et de l'AAPG 2021](#)

Calendrier prévisionnel AAPG 2021

DATES CLES Etape I

Septembre 2020 : Publication Guide de l'AAPG 2021 (en ligne depuis le 02 Octobre)

Fin Octobre 2020 : Ouverture du site de soumission Etape I pour les projets JCJC, PRC, PRCE et enregistrement des projets PRCI

1er Décembre 2020 : Clôture du site de soumission Etape I

Mars 2021 : Notification des résultats de la première étape

Mi-Mars 2021 : Ouverture du site de soumission Etp II

Etape II

Mars 2021 : Ouverture du site de soumission Etp II pour les projets JCJC, PRC, PRCE et PRCI

Fin Avril 2021 : Clôture du site de soumission Etp II

Juin 2021 : Droit de réponse aux expertises

Fin Juillet 2021 : Notification des premiers résultats des projets JCJC, PRC et PRCE

Juillet/Septembre 2021 : Contractualisation des projets sélectionnés



ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

ΓΑΛΛΙΚΗ ΣΧΟΛΗ ΑΘΗΝΩΝ

BOURSES 2021

L'EFA attribue chaque année une soixantaine de bourses, pour une durée d'un à deux mois. Il est possible de bénéficier d'une bourse de l'EFA deux fois.

Les candidats doivent être inscrits en Doctorat et poursuivre des recherches nécessitant un séjour en Grèce et se rapportant à l'un des domaines suivants : préhistoire et protohistoire égéenne ; monde hellénique antique, monde hellénique et éventuellement balkanique, médiéval, moderne et contemporain.

Compte tenu du nombre élevé de dossiers « génériques » qui lui ont été adressés ces dernières années, **la commission des bourses rappelle qu'il est indispensable que les candidatures soient motivées par un projet de travail précis, argumenté, correspondant à la durée demandée**, impliquant des recherches en bibliothèque à Athènes et/ou en rapport avec le terrain et/ou justifiant un séjour sur l'un des sites où s'exerce l'activité scientifique de l'EFA.

Date limite de candidatures : 31 octobre 2020

<https://www.efa.gr/fr/formation-a-la-recherche/bourses/dossier-de-candidature>



RESEAU FRANÇAIS D'ETUDES BRÉSILIENNES (REFEB) : Lancement de l'appel à candidatures REFEB 2021 : mobilité des chercheurs

**EN RAISON DU CONTEXTE ACTUEL DE PANDEMIE DE COVID-19,
L'AMBASSADE DE FRANCE AU BRÉSIL SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER
LE VERSEMENT DE LA BOURSE SI LE CONTEXTE SANITAIRE LOCAL EST DEFAVORABLE.**

L'Ambassade de France au Brésil a créé le programme REFEB en 2001 pour permettre aux jeunes chercheurs brésiliens de poursuivre leurs études en Sciences Humaines et Sociales (SHS) par un terrain de recherche au Brésil, à partir du Master 2.

Montant de l'aide : 900 euros/mois, pour des séjours d'une durée de 3 à 6 mois.

Les postulants doivent avoir *moins de 35 ans à la date de clôture du dépôt des candidatures*, être de *nationalité française ou européenne et engagés en France dans une recherche en sciences sociales dans le cadre d'un Master 2, d'un doctorat ou subsidiairement d'un post-doctorat* (pouvoir faire preuve d'une inscription en cours dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français).

Pour postuler, il faut télécharger le dossier de candidature ci-dessous et suivre les instructions.

Dossier de candidature

► [Version PDF](#)

► [Version Word](#)

Date limite de dépôt des candidatures : 06 novembre 2020

Contact :

REFEB – SCAC Ambassade de France au Brésil SES Av. das Nações / Lote 04 – Quadra 801 CEP : 70 404 – 900 Brasília – DF

Tel : 00 55 61 32 22 38 85

Email : refeb@ambafrance-br.org



Première journée virtuelle de

« Regards croisés sur l'égalité professionnelle femmes-hommes en Occitanie ».

Organisé par l'association Femmes & Sciences

LUNDI 12 OCTOBRE 2020

"Egalité Elles Assurent" (EEA1)

Le but de cette journée est de favoriser des échanges entre les femmes et les hommes des entreprises, des laboratoires scientifiques et technologiques (publics ou privés) et des associations pour confronter et évaluer les mesures existantes en faveur de l'égalité professionnelle et en susciter de nouvelles. La journée se compose de sessions plénières et de trois ateliers en parallèle.

Pour s'inscrire

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-egalite-elles-assurent-eea1-118422505903>



Coup d'œil du mois
« Vous avez dit... EGALITE »

Créer des communautés de chercheuses par thématiques ou spécialité :
<https://mpdf.cnrs.fr/actualite/creer-des-communaut-es-pour-promouvoir-les-femmes-en-sciences/>

Les preuves s'accroissent sur l'impact négatif du confinement sur la production scientifique des femmes :
Deux nouvelles études en apportent les preuves supplémentaires
<https://mpdf.cnrs.fr/actualite/les-preuves-dun-ecart-f-h-de-productivite-lie-au-confinement-s'accroissent/>

Plusieurs articles proposés dans un dossier autour de la crise sanitaire :
<https://www.contretemps.eu/dossier-patriarcat-covid19/>

Un dimanche sur Arte : les sciences sont-elles sexistes ?
C'était le thème d'une émission VoxPop, avec deux invitées bien connues de la MPDF,

à voir ou à revoir
https://www.arte.tv/fr/videos/091151-025-A/vox-pop/?fbclid=IwAR1GTzFcuYufR9QcFHLdbM4dLI0C3fIW8Kmad_Q2o5gYi9Pv07P37A_lmHg

« Règle n° 30 » : une newsletter sur les femmes et numérique
Depuis quelques mois le média dédié au numérique « Numérama » a lancé une newsletter spécifique sur les femmes dans les technologies.

<https://www.numerama.com/tech/608840-il-ny-a-pas-de-femmes-sur-internet-numerama-lance-sa-newsletter-regle30.html>